

CAMAIRCO : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMAIR- CO/CIPM/2020 DU 24/11/2020 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'entretien des locaux de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) au titre de l'exercice budgétaire 2020.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur l'entretien des locaux de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) de la ville de Douala (nettoyage quotidien des bureaux, de toutes les surfaces vitrées, des toilettes et sanitaires ainsi qu'un grand nettoyage mensuel de tous les sites).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 52 000 000 FCFA Toutes Taxes Comprises

4. Délai de livraison

Le délai prévu pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois.

5. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres feront l'objet

d'un lot unique :

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de l'entretien de locaux.

7. Financement

Les prestations de services d'entretien, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), exercice 2020.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala, sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de 75 000 (Soixante Quinze Mille) Francs CFA à la banque BICEC compte N° 33598800001-89, au profit du «Compte d'Affectation Spéciale» CAS- ARMP

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra parvenir par pli recommandé avec accusé de réception à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149

Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala, au plus tard le 18/12/2020 à 10 heures, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes internes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2020 DU 24/11/2020 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à un montant de 1 000 000 (Un Million) FCFA

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, '), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis

d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un des établissements financiers suscités, ou le non-respect des modèles des pièces.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18/12/2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Cameroon Airlines Corporation.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable. Les principaux critères éliminatoires sont identifiés tel qu'il suit :

- Absence des termes de références (TDR) et Cahier des Clauses Administratives Particulière paraphés à chaque page, signés et cachetés à la dernière page;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- Absence de caution de soumission ;
- Offre technique et/ou financière incomplète (s) suivant prescription du Dossier d'Appel d'Offres DAO;
- Score technique inférieur à 5/7 « OUI »

CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera sous forme de notation binaire :

CRITERES	NOTATION
1. Présentation générale de l'offre	OUI/NON
1. Références du soumissionnaire (Joindre les contrats)	OUI/NON
1. Qualité du personnel (Joindre CV datés et signés)	OUI/NON
1. Capacité financière	OUI/NON
1. Preuve d'acceptation des conditions du Marché	OUI/NON
1. Moyens logistiques (en propriété ou en location)	OUI/NON
1. Type de produits utilisés et leur conformité avec l'environnement	OUI/NON

NB : Tout score Technique inférieur à 5/7 « OUI » est éliminatoire.

15. Attribution

Le Prestataire sera choisi selon la méthode du moins disant.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala.

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

DOUALA le 24 Novembre 2020
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
NJIPENDI KUOTU Louis Georges